

## Il renseigne et oriente les plaisanciers

Désigné par la Ville de Thuin comme référent de la halte nautique, Marc Leblanc accueille les plaisanciers avec le sourire.

### THUIN

**M**arc Leblanc nous accueille dans l'arrière-boutique de son magasin de sport qu'il a ouvert au mois d'avril à Thuin. À droite, suspendus au mur, deux vélos vintage délimitent l'espace cyclisme. Plus loin, quelques objets de trekking et une carte IGN de Corse épinglée nous indique le rayon randonnée. « C'est mon terrain de jeu favori. J'y ai parcouru le GR 20 à plusieurs reprises dans tous les sens » entame ce tout nouveau quinquagénaire désireux de faire partager avec sa clientèle son amour du trekking. Mais ce n'est pas sa passion pour la Corse qui nous amène à le rencontrer.

Consciente du potentiel que le tourisme de plaisance peut engendrer d'énormes retombées économiques au niveau local, surtout depuis la réouverture du pont-canal de Vandecourt et Macquigny dans le nord de la France, la Ville de Thuin a décidé de mettre des moyens pour améliorer les conditions d'accueil des plaisanciers. Parmi les décisions prises, celle de désigner Marc Leblanc en tant que responsable – référent de la halte nautique : « J'avais rencontré les autorités communales leur expliquant mon projet commercial et ma volonté de rester ouvert durant les vacances afin d'offrir des services aux touristes, notamment en proposant la location des vélos électriques. Comme il n'y avait plus personne occupant ce poste, la Ville m'a désigné comme personne relais pour les plaisanciers. Je les informe ou relaie au niveau des services de la ville, les éventuelles doléances. Concrètement, je réfère aussi les bateaux qui accostent et vérifie la durée de leur escale », entame le commerçant de la rue T'Sertevens.



Après de longues années dans la construction, Marc Leblanc a développé un nouveau projet professionnel.

**Une halte qui veut grandir**  
Car la législation est assez précise en la matière. Dans une halte, un bateau ne peut s'amarrer qu'entre le lever et le coucher du soleil. Il ne peut pas, en principe, sauf cas de force majeure, y passer la nuit et l'autorité ne peut donc percevoir les taxes de séjour. « L'objectif est, dans un premier temps, récupérer le statut de relais, que Thuin a perdu. La Ville entend présenter un dossier de candidature dans

lequel figureront les différents aménagements proposés », poursuit Marc Leblanc. Parmi les aménagements entrepris citons le nettoyage des berges de la rive droite, le déplacement de péniches ventouses et surtout, l'installation future de bornes électriques et d'un accès à l'eau. Un statut de relais indispensable qui constitue une étape en vue du projet de capitainerie que la Ville entend développer à long terme sur

l'ancien chantier naval.

### Plaisanciers du Nord

Depuis la réouverture du canal de l'Oise, dans le nord de la France, le trafic fluvial a repris de plus belle. D'autant plus que pour les plaisanciers du Nord, la Sambre est la voie la plus directe vers Paris. « Je dirais que 70 % des plaisanciers viennent des Pays-Bas, pour les 30 % restants, il faut compter une majorité de Flamands. Vu l'attractivité de

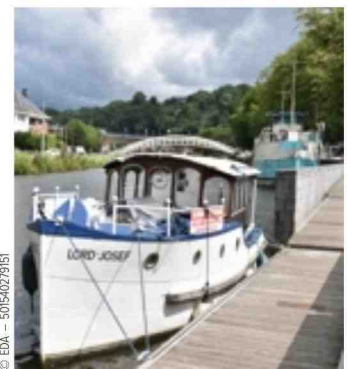
la ville, ils s'étonnent tous de ne pouvoir passer plusieurs jours à quai. Nous sommes obligés de les orienter sur Landelies ou Erquelinnes, les deux ports les plus proches ». Pour confirmer les propos de Marc, dimanche, trois bateaux de Leuven, remontaient vers le port de Seneffe. « Cette partie de la Sambre est très jolie. Bien plus sauvage que dans le nord de la France », nous avance un plaisancier pour conclure. **JDM**

## En croisière sur la Sambre

Le Lord Joseph est amarré sur la rive droite de la Sambre, entre le « p'tit Batia » et trois bateaux de plaisance qui viennent d'accoster à la halte nautique thudinienne. De fabrication hollandaise, l'embarcation date de 1929. Ce nonagénaire alerte est la propriété de Bernard Meurant, qui propose des microcroisières sur la Sambre. De quoi étoffer l'offre touristique thudinienne. Suivant votre budget, vous pouvez opter pour plusieurs formules. Soit une balade de 45 minutes, soit une croisière plus longue avec passage

d'écluses. « Nous naviguons jusqu'à l'abbaye d'Aulne. Il existe aussi une formule avec repas sur place » explique Bernard Meurant. Le Lord Joseph, peut accueillir dix personnes mais il est possible aussi d'embarquer sur le Hélix dont la capacité d'accueil est fixée à 20 personnes. Ce deuxième bateau ressemble à celui du Petit Baigneur, ce film de 1967 avec Louis De Funès et Michel Galabru. **JDM**

» Les informations détaillées : [www.sambre-tourisme.be](http://www.sambre-tourisme.be) ou 0474 55.12.02.



Bernard Meurant propose des microcroisières sur la Sambre à bord du Lord Joseph.